Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 131 (2005)

Heft: 03: Vue sur le lac

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

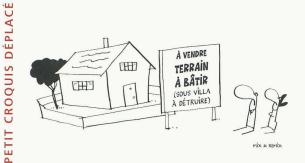
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Modifier/substituer



Le fait d'habiter face aux montagnes, en surplomb d'un lac, correspond sans doute aux idéaux d'une large part de la population. Cette aspiration se heurte néanmoins à la raréfaction extrême des terrains à bâtir y répondant.

Ce cahier présente des réalisations récentes de maisons d'habitation dans deux territoires lacustres dont l'urbanisation a suivi un processus différent. Lavaux, sur les berges du lac Léman, est en voie d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco après avoir fait l'objet, depuis une trentaine d'années, d'une mesure de sauvegarde globale qui a empêché sa colonisation par des quartiers de villas. La côte sud-ouest du

lac de Zurich - moins prisée que son vis-à-vis, la côte dorée - est entièrement occupée par un tissu quasi ininterrompu de constructions manifestant pour la plupart l'ambition de posséder un « room at the top ».

S'il n'est pratiquement plus possible de trouver du terrain libre, deux stratégies d'évitement restent néanmoins envisageables. L'une, illustrée par la dernière réalisation des architectes Bakker et Blanc, consiste à modifier un bâti existant dont la fonction, le plus souvent rurale, est devenue obsolète. Il s'agit alors de peser avec soin le potentiel de ré-utilisation de chacune des parties existantes, que ce soit du point de vue de la typologie, de la substance ou des vues. Tout l'art consiste à réussir ce que l'on pourrait appeler un voilement du caractère vernaculaire de l'architecture, par le soin mis à évoquer les sources, l'économie des moyens et la virtuosité d'élaboration du détail. La stratégie suivie par l'architecte Olgiati est plus radicale : il s'agit de faire table rase, en exploitant le fait que l'habitation pavillonnaire n'a souvent pas de valeur patrimoniale. La relative liberté conceptuelle qu'autorise cette stratégie implique cependant la revalorisation de la parcelle convoitée. Or, comme une densification n'est ni souhaitée ni autorisée, c'est sur le plan de la qualité architecturale qu'elle doit en faire la démonstration.

Quoique restreint, le potentiel de chacune de ces deux stratégies est réel. Si l'existence d'un fort contingent de constructions rurales en cessation d'activité est connue depuis quelques années, il est possible d'imaginer que de nombreux terrains ont acquis aujourd'hui une valeur infiniment supérieure à celle des villas, même récentes, qui les occupent. Si l'on admet que la transmission héréditaire du logement n'implique plus forcément une continuité des modes de vie, on peut penser que la pérennité des quartiers périurbains formatés par les idéaux de réussite sociale des trente glorieuses n'est pas une fatalité éternelle.

Francesco Della Casa